

# LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 20 JUILLET 2022

## Activités périscolaires

DELIBERATION 2022-65

Dans le cadre de la gestion du périscolaire, la municipalité a tenu à mettre en place des « activités » structurées et structurantes sur les temps de garderie. Aussi, en complément des ateliers proposés par nos agents, nous avons recours, depuis deux ans, aux services d'un éducateur sportif sur le temps méridien. Nous souhaitons faire perdurer cet accompagnement de qualité pour nos enfants et étendre le dispositif, en le complétant par l'intervention d'un animateur. Des conventions seront donc signées avec chacune des structures qui mettent à disposition ce personnel qualifié.



## Conventions d'utilisation des locaux

DELIBERATIONS 2022-66 ET 67

Comme chaque année des conventions vont être signées avec chaque utilisateur coutumier des salles communales (associations, entrepreneurs) afin de faire perdurer leurs activités.



## Forêt communale : règlement d'affouage et coupe 2023

DELIBERATION 2022-68

Le règlement d'affouage doit évoluer tant sur ces conditions générales que sur ces conditions spéciales en bord de route ou sur pied, mais également les informations générales relatives aux campagnes.

Aussi les modifications nécessaires ont donc été apportées à ce règlement. Le conseil municipal a également reconduit les garants dans leurs fonctions et précisé la date maximum d'exploitation au 30 juin 2024.

DELIBERATION 2022-69

Comme chaque année, dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF a fait des propositions d'inscriptions des coupes prévues au programme de l'aménagement en vigueur (coupes réglées) ainsi que, le cas échéant, des coupes non réglées que l'ONF estimerait nécessaires en raison de motifs techniques particuliers.

En 2023, des coupes auront donc lieu dans les parcelles 1, 10, 14 et 7.

## DANS CE NUMÉRO

**VENTE DE MOBILIER  
AUX ECOLES**

**LA CONSOMMATION  
ENERGETIQUE EN  
CHIFFRE**

**CONSEIL MUNICIPAL  
JEUNES : PROJETS**

**MOBILIER ECOLE***Offrez-leur une seconde vie !***DELIBERATION 2022-70**

Depuis le déménagement de l'école élémentaire et afin de faire place nette pour les travaux, plusieurs objets sont en vente. Retrouvez l'ensemble sur : labiollevillage / ma mairie / école

Pour rappel :

- Bureaux d'écolier avec piètement ferraille 20 €



- Chaises enfant 5 €



- Casiers métalliques 2m
- Evier inox
- Lave-vaisselle professionnel
- Hotte
- Grande table formica : 20 €

- Ecran de projection : 30 €



- Cartes murales 2 faces : 70 €  
Indochine, Afrique, Antilles, Allemagne, Asie x2, Océanie x 2, Maroc x 2, Colonies Françaises x 2, Urss, Amériques, Etats Unis, Espagne Portugal, Iles Britanniques



Une partie de ce mobilier d'antan a été conservé pour être réinstallé dans une salle du périscolaire. Une salle d'étude « d'époque » permettra de mettre en valeur ce patrimoine tout en lui redonnant une utilité. L'ensemble des ventes est au profit des écoles afin de financer un projet « citoyen » pour chaque classe.

**CONSEIL MUNICIPAL JEUNES***Nouveaux projets !*

CMJ DU 04 JUIN 2022

Le dernier CMJ de l'année scolaire a été l'occasion pour nos jeunes élus de refaire un point sur les projets et d'en voter de nouveaux pour la rentrée :

1. Mise en place d'une « journée de troc » entre enfants.

Sur le principe de la zone de gratuité les enfants pourront échanger leurs jouets en bon état au cours de cette journée qui s'achèvera par un goûter partagé. La date de l'évènement sera définie au prochain CMJ.

2. Concours de déguisements pour Halloween

3. Le projet de pumtrack (parc à bosses) reste à l'esprit de nos jeunes élus.

La question du financement reste néanmoins problématique...dans l'attente de sources de financement.

La **prochaine réunion** du CMJ aura lieu le **15 septembre à 18h**. A l'ordre du jour, la date du prochain conseil et celle de l'installation de la cabane à dons et son règlement d'utilisation.

**JOURNEES DU PATRIMOINE**

LES 16 et 17 SEPTEMBRE 2022

Les amis de la mémoire et du patrimoine organisent à cette occasion des ateliers autour de notre église :

**Vendredi après-midi à l'église**

Présentation de l'art du vitrail aux classes de CE1 et CE2 de La Biolle par M. TADDEI, Maître verrier.

**Vendredi à 20h à l'église**

Conférence du Père TOURNADE sur la vie de Saint François de Sales qui a visité l'église de La Biolle.

**Samedi de 15h à 18h à l'église**

Présentation tout public et démonstration de l'art du vitrail par M. TADDEI.

**CARNET**

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles pour les naissances de :

- Anna DELAHAYE née le 13 juin 2022
- Lucas MOCELLIN né le 10 juin 2022
- Romane PRINA née le 21 juin 2022



Pour le mariage de :

- Audrey MORETTI & François MINNELLA

**AGENDA**

- Conseil Municipal : le mercredi 14 septembre à 20h, salle du conseil municipal
- Café blabla : tous les jeudis de 14h à 16h (juillet/ août) salle des Lilas

**Fermetures estivales de l'agence postale communale :**

- ⊗ Lundis 08, 15 et 22 août
- ⊗ Samedi 27 août
- ⊗ Lundi 12 septembre

**Samedi 3 et Dimanche 4 septembre : 2<sup>ème</sup> édition de « LA BIOLLE EN OR », au profit des enfants malades.**

Les organisateurs recherchent activement des bénévoles, vous avez envie de participer, vous êtes sensibles à la cause, vous avez quelques heures à leur accorder alors contactez les : [m.bichoff@la-biolle.fr](mailto:m.bichoff@la-biolle.fr)

**RETOUR SUR ... JUILLET A LA BIOLLE !****DEFI ECO-MOBILITE DES ECOLIERS**

Les 23 et 24 juin, nous lançons le défi écomobilité des écoles.

\* jeudi : 93 élèves sont venus à pied et 13 à vélo sur 195 (soit 54%)

\* vendredi : 61 élèves sont venus à pied et 5 à vélo sur 190 (soit 35% avec des conditions météo plus difficiles)

Félicitations à tous les élèves !

Une belle réussite également pour le pédibus qui a comptabilisé plus de 45 enfants sur les 3 lignes ! Merci aux parents bénévoles qui s'investissent toute l'année et en particulier à Nathalie, Violaine et Sandrine mamans référentes de chacune des lignes.

**27 JUIN : FLASHMOB, LIVE, CONCERTS**

Lundi 27 juin « Tous ensemble pour l'Ukraine » ouvrait la semaine des festivités pour l'atelier des arts... Concerts, mais aussi vente de t-shirts et buvette ont permis de récolter plus de 2000 € versés à la Croix Rouge au profit de l'Ukraine.



Un beau moment solidaire surtout lors de la Flashmob accompagnée en musique par tous les élèves de l'école

**13 JUILLET : LA BIOLLE LOISIRS**

Mercredi 13 juillet, La Biolle Loisirs organisait son pique-nique citoyen...

Château gonflable pour les enfants, apéro offert par l'association, puis un repas partagé tiré des sacs avec grillade possible au barbecue ! La soirée s'est achevée par un très joli feu d'artifice offert par l'association... Un grand merci aux bénévoles pour cette animation de qualité dans notre village !

**Sècheresse***Restriction en eau par arrêté préfectoral*

- Interdiction des prélèvements directs dans les cours d'eau ou dans les ressources souterraines (nappes, sources) pour des usages domestiques,
- Interdiction de lavage des véhicules, hors station de lavage, de vidange et remplissage des piscines privées, de fonctionnement des fontaines en circuit ouvert,
- Interdiction de l'arrosage des pelouses, des jardins potagers et des espaces verts,
- Interdiction de l'arrosage des stades et espaces sportifs, entre 8 h et 20 h

**Risques incendie***Vigilance et Bons réflexes*

Afin d'éviter tout départ de feu :

- Organiser les barbecues loin de la végétation
- Jeter vos mégots éteints dans des cendriers
- Réaliser les travaux pouvant déclencher des étincelles loin de la végétation et avec un extincteur à portée de main

En cas de départ de feu :

- ✓ Donner l'alerte en appelant le 112 ou le 18
- ✓ S'abriter dans un bâtiment (la voiture n'est pas un endroit sûr)

**TRAVAUX****Ecole élémentaire : où en sommes-nous ?**

Création des ouvertures au centre de l'école pour le hall traversant



Rénovation totale du gymnase



Destruction des montées d'escaliers extérieurs pour créer le parvis



## BILAN ENERGETIQUE DE LA COMMUNE

## Consommations, plan d'actions ... les grandes lignes

BENOIT BADIN  
RESPONSABLE DE LA COMMISSION ECOLOGIE/ECONOMIE

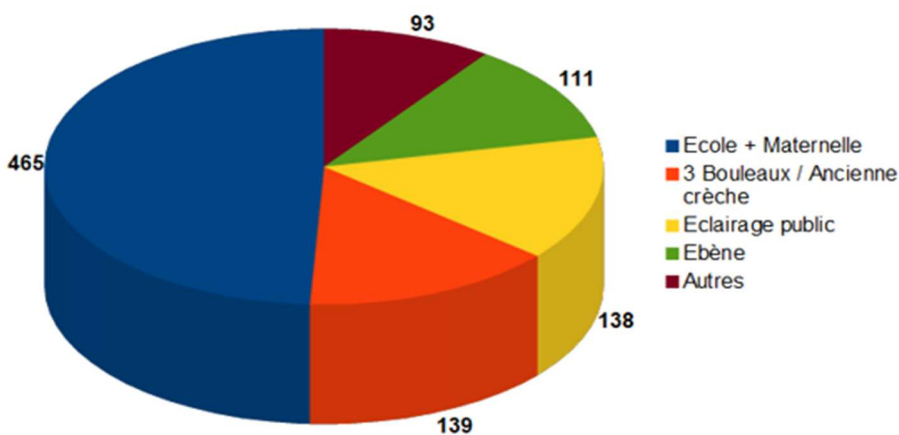
Cette année marque pour beaucoup d'entre nous, une année charnière dans notre perception des sujets eau et énergie que ce soit sur leur coût ou même sur leur disponibilité.

La conjonction entre des dynamiques de fond (changement climatique, raréfaction des ressources fossiles) et les turbulences du moment (guerre en Ukraine et sanctions, année de forte sécheresse) fait que disposer de ces biens vitaux en quantité suffisante et à un prix raisonnable ne va plus de soi. Qui se préoccupait jusqu'ici de la disponibilité de l'eau en Savoie ou de l'électricité et du gaz en France ? Et pourtant maintenant, ces sujets monopolisent nos conversations et surtout nos préoccupations.

Depuis le début du mandat, à bas bruit, notre équipe déploie une approche pragmatique de réduction de l'empreinte énergétique de nos bâtiments communaux.

Une action efficace commence par une bonne compréhension de nos consommations pour agir là où nous verrons le plus la différence.

Voici la photo que nous pouvons en donner pour l'année 2021 (Consommations d'électricité et de gaz en MWh/an) :



Note : le total de cette consommation est comparable à celle de 50 foyers moyens environ sur une année

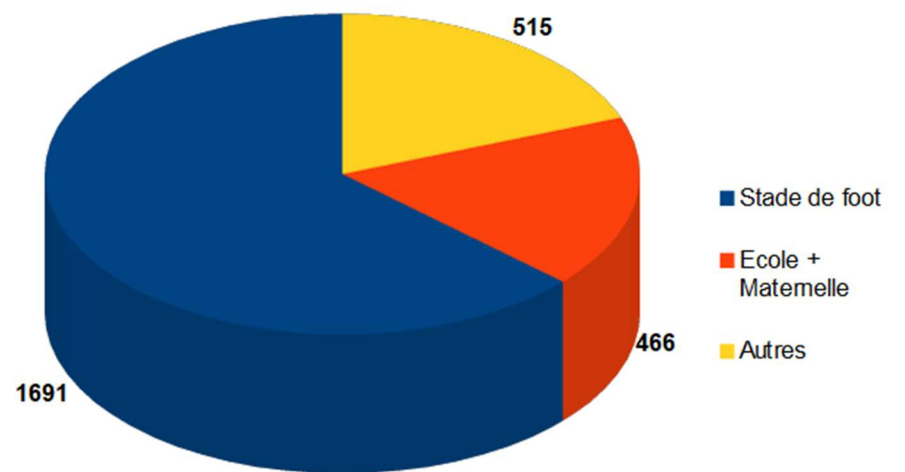
Comme déjà évoqué, le **projet de rénovation de l'école** est principalement axé sur l'amélioration des performances thermiques. Par cet investissement majeur, nous aurons un impact significatif sur nos factures énergétiques.

Ensuite **l'éclairage public** fait l'objet d'un programme pluriannuel de renouvellement des luminaires par des ampoules basse consommation pour minimiser ce poste. De plus, suite aux échanges au sein du conseil et à l'enquête réalisée dans la commune, l'extinction nocturne sera mise en place par endroits pour baisser encore ces consommations parfois sans intérêt. La **salle des fêtes de l'Ebène** voit également une partie de ses menuiseries remplacées et l'installation de volets roulants solaires pour améliorer son isolation. Tous les **systèmes de chauffage** (élémentaire/maternelle, Ebène, 3 Bouleaux/Maison des associations) font l'objet d'un programme **d'optimisation du pilotage** pour aller dans ce même sens de réduction.

C'est donc là une feuille de route pragmatique et méthodique ciblant d'abord les gros cailloux de notre consommation communale. C'est aussi tout ce que nous pouvons réaliser dans le cadre des latitudes d'investissement qui sont les nôtres.

Nous sommes donc fiers de nos actions mais aussi conscients que ce n'est pas suffisant pour faire face aux défis auxquels nous allons être confrontés à court terme. Les petits gestes et le bon sens ne suffisent plus ! Nous en sommes au stade où il faut changer **sensiblement** nos comportements et nos usages. Conformément aux directives nationales, nous allons **baisser la température de nos bâtiments communaux à 19°C**. Ce changement sera très efficace par rapport à l'enjeu de diminution de consommation. Mais ce n'est pas là notre seul objectif ! Nous voulons par-dessus tout que notre commune s'adapte à ce contexte et nous comptons sur votre concours. Les consommations communales représentent 11% du gaz et 4% de l'électricité utilisées sur notre territoire. Sans évolution également dans nos foyers, cela n'aidera que peu l'effort collectif. Il est étonnant de parler de chauffage en ces jours de canicule mais comprenez que la prévoyance est pour nous un devoir.

Pour s'intéresser maintenant à un sujet plus estival, nous voudrions également vous donner un panorama de la situation de nos consommations d'eau en m<sup>3</sup> et sur une année



Sur le sujet de l'eau, l'arrosage du terrain de foot représente 2/3 de la consommation communale. Nombreux sont ceux qui pensent que cela est une gabegie. Comment pourrait-on leur donner tort sur la base de cette illustration ? Mais il convient de voir plus large : notre commune a consommé l'année dernière 128 000 m<sup>3</sup> d'eau potable (la part communale est donc de 2%) auxquels s'ajoutent presque 27 000 m<sup>3</sup> de fuites sur notre réseau. Les fuites de l'an dernier représentent donc 16 années d'arrosage du terrain de foot... Et pour finir l'état des lieux, il convient de rajouter que les 77% d'efficacité de notre réseau nous classe parmi les « bons élèves »

(cf [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Avec ce stress hydrique récurrent auquel il faut faire face pour l'avenir, nous allons donc élaborer un plan d'actions pour **multiplier les stockages pluviaux** permettant ainsi de baisser les sollicitations sur le réseau.

En ces temps de sécheresse et de restriction, nous avons d'ores et déjà stoppé les arrosages des fleurs (pourtant fait grâce à un surplus de source qui coule encore) et diminué par 2 les m<sup>3</sup> utilisés par le terrain de foot... le seul objectif étant de sauver les meubles car un plaquage total de la surface pour le remettre en état représenterait un coût extrêmement élevé et difficilement supportable par la commune.

**Nous changeons d'époque et quoi qu'on en pense, il convient de s'adapter.**